

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 78 (1952)
Heft: 26

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les quinze jours

Abonnements :
Suisse : 1 an, 24 francs
Etranger : 28 francs
Pour sociétaires :
Suisse : 1 an, 20 francs
Etranger : 25 francs
Pour les abonnements
s'adresser à :
Administration
du « Bulletin technique
de la Suisse romande »
Librairie Rouge & Cie
S. A., Lausanne
Compte de chèques pos-
taux II. 5775, à Lausanne
Prix du numéro : Fr. 1.40

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Société vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

Comité de patronage — Président : R. Neeser, ingénieur, à Genève ; Vice-président : G. Epitoux, archi-
tecte, à Lausanne ; Secrétaire : J. Calame, ingénieur, à Genève — Membres, Fribourg : MM. P. Joye,
professeur ; † E. Latelin, architecte — Vaud : MM. F. Chenaux, ingénieur ; H. Matti, ingénieur ;
E. d'Okolski, architecte ; Ch. Thévenaz, architecte — Genève : MM. L. Archinard, ingénieur ; Cl.
Groscurin, architecte ; E. Martin, architecte ; V. Rochat, ingénieur — Neuchâtel : MM. J. Béguin,
architecte ; R. Guye, ingénieur — Valais : MM. J. Dubuis, ingénieur ; D. Burgener, architecte.

Rédaction : D. Bonnard, ingénieur. Case postale Chauderon 475, Lausanne.

Conseil d'administration de la Société anonyme du Bulletin Technique : A. Stucky, ingénieur, président ;
M. Bridel ; G. Epitoux, architecte ; R. Neeser, ingénieur.

Tarif des annonces

Le millimètre
(larg. 47 mm) 24 cts
Réclames : 60 cts le mm
(largeur 95 mm)

Rabais pour annonces
répétées

Annonces Suisses S.A.



5 Rue Centrale. Tél. 22 33 26
Lausanne et succursales

SOMMAIRE : *Valeur des traditions architecturales dans le protestantisme*, par CLAUDE GROSGURIN, architecte. — BIBLIOGRAPHIE. — SERVICE
DE PLACEMENT. — DOCUMENTATION GÉNÉRALE. — DOCUMENTATION DU BATIMENT. — NOUVEAUTÉS, INFORMATIONS DIVERSES.

Supplément : « Bulletin S. I. A. » n° 2.

VALEUR DES TRADITIONS ARCHITECTURALES DANS LE PROTESTANTISME

par CLAUDE GROSGURIN, architecte

Le *Bulletin technique de la Suisse romande* a montré à plusieurs reprises l'intérêt qu'il portait au problème débattu du plan d'église, et en particulier du temple protestant. Nos lecteurs se souviennent des articles de MM. Marcel Muller et Jacques Béguin¹. A lire le numéro que la revue *Das Werk*² a consacré à ce sujet, il apparaît que le débat se poursuit et que nous sommes en présence de deux tendances distinctes :

M. Otto Senn, dans *Das Werk*, demande que l'architecture du temple réponde à sa fonction ; cette fonction est essentiellement le rassemblement des croyants ; c'est ce rassemblement qu'il faut exprimer par un groupement concentrique, aboutissant à un plan circulaire ou polygonal.

D'autres insistent plus sur l'atmosphère que sur la commodité et donnent plus d'importance aux sacrements qu'à l'assemblée elle-même, intention qui se trouve mieux exprimée par un chœur ouvert sur une nef.

Les deux tendances d'ailleurs s'appuient légitimement l'une et l'autre sur une tradition plusieurs fois séculaire. Notre propos est d'examiner cette tradition et de montrer quels enseignements on peut valablement en tirer.

Nous voudrions dissiper tout d'abord une confusion : on invoque les premiers temples construits par les réformés

français au XVI^e et au XVII^e siècle pour démontrer que le temple dépourvu d'un chœur, et disposant les bancs autour d'une chaire centrée est conforme au génie du protestantisme. C'est méconnaître l'histoire de la Réforme et les conditions dans lesquelles les premiers édifices réformés furent construits en France.

Prenons l'exemple du temple de Charenton, construit en 1623, dont nos lecteurs trouveront le plan dans l'article de M. Marcel Muller paru dans notre numéro 8/1944. Le problème avait été de bâtir là, sur un terrain imposé, en dehors de Paris, un temple unique, le seul qui fût autorisé pour toute l'Eglise réformée de Paris, et sous Louis XIII ! On sait qu'après la mort d'Henri IV, l'Edit de Nantes est interprété d'une manière de plus en plus restrictive, et que « les lieux d'exercice ou temples, que ceux de la Religion Prétendue Réformée ont permission de bâtir, doivent être sans élévation, capables seulement de les contenir. Ils ne doivent pas être faits en forme d'églises, ... » etc. Ces conditions expliquent le caractère de simple et vaste auditoire du temple de Charenton, ses deux larges galeries superposées accomplissant le tour complet de la salle rectangulaire, la disposition des bancs centrés vers la chaire, située elle-même dans le grand axe, et assez avancée vers le milieu de la longueur. L'édifice était sans prétention.

Mais il est loin d'être prouvé que cette simplicité ait été voulue. En effet, voici dans quels termes le pasteur Dumoulin, principal animateur de l'Eglise réformée de Paris au début du XVII^e siècle, répondait à des critiques faites à propos du temple de Charenton : « C'est une faible objection que nous

¹ B. T. S. R., N° 23/1937, 8/1944 et 11/1950.

² *Das Werk*, N° 2/1952.